

**Mémoire présenté**  
**dans le cadre de l'étude du projet de loi 27**  
**Octobre 2019**



# Sommaire

Mettant en valeur les nouvelles technologies dans le domaine médical depuis plus de 40 ans, Medtech Canada est particulièrement intéressée par toute modification qui peut soutenir les organisations avec lesquelles elle s'associe quotidiennement pour améliorer la qualité des soins au Québec. Medtech Canada est l'association nationale qui représente l'industrie canadienne des technologies médicales. Au Québec, elle compte plus de 320 entreprises d'équipements, de dispositifs et de services utilisés dans le diagnostic et le traitement des maladies et des problèmes de santé. Le secteur des technologies médicales représente près de 12 000 emplois au Québec.

Ce mémoire s'adresse au ministre de l'Économie et de l'Innovation (MEI) dans le cadre du dépôt du projet de loi 27, *Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation*. D'emblée, Medtech Canada tient à affirmer qu'elle appuie le principe de ce projet de loi. Ceci étant dit, nous prenons cette occasion qui nous est offerte pour proposer au ministre de l'Économie et de l'Innovation des recommandations concrètes visant à s'assurer que les changements proposés par ce projet de loi ne soient pas strictement de l'ordre administratif.

Plus particulièrement, nous souhaitons nous assurer que les modifications proposées par ce projet de loi ne se résumeront pas à un « brassage de cartes » au plan administratif, mais qu'il en résultera véritablement des améliorations nécessaires et pérennes pour l'environnement d'affaires québécois.

Nous saluons donc la volonté du gouvernement à se pencher sur l'encadrement qu'il offre aux entreprises québécoises et à s'assurer de la concordance des responsabilités du MEI et de son bras financier dans une optique de croissance et de développement économique.

Dans ce contexte, nos principales recommandations visent fondamentalement à favoriser, pour notre association et nos membres, mais également pour les citoyens du Québec :

- L'innovation;
- La croissance des PME québécoises;
- La performance du secteur des technologies médicales;
- La collaboration entre les divers intervenants de l'industrie.

## Présentation de Medtech Canada

Depuis plus de 40 ans, Medtech Canada travaille et collabore avec les gouvernements, les prestataires et les patients afin de contribuer à l'amélioration de la santé des Canadiens et à la pérennité du système de soins de santé.

Les membres de Medtech Canada offrent des dispositifs, des instruments, des équipements, des fournitures, des applications et de nombreuses autres innovations qui, chaque jour, servent à diagnostiquer, à traiter et à rehausser la qualité de vie des patients au pays et partout dans le monde. Pour les établissements de santé et de services sociaux qui ont recours aux biens et services des entreprises que Medtech regroupe, ces technologies se traduisent par de nombreux avantages comme des diagnostics précoces et plus précis ou encore des interventions moins invasives, qui assurent un rétablissement plus rapide, réduisent les séjours à l'hôpital, enrichissent les options de traitement et diminuent les temps d'attente. En plus de donner lieu à des résultats supérieurs en matière de santé, ces technologies apportent une valeur appréciable, en faisant des contributions notables qui participent au développement du système de soins de santé du Canada.

En tant qu'acteur incontournable du système de santé au Québec, nous travaillons donc concrètement à améliorer la performance des soins de santé pour le mieux-être des patients. Nous misons pour ce faire sur l'accès à une technologie éprouvée et sûre ainsi que sur l'innovation médicale, mise au point souvent ici même par nos sociétés membres. En ce sens, nous cherchons également à favoriser continuellement la saine croissance de notre industrie au Canada et au Québec.

Medtech Canada se veut donc l'alliée du réseau de la santé et des services sociaux dans l'atteinte de sa mission de « maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être des Québécoises et des Québécois en rendant accessibles un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec<sup>1</sup> ». Par ailleurs, Medtech Canada remplit sa mission en concordance avec celle que s'est donnée le ministère de l'Économie et de l'Innovation, soit de « soutenir la croissance des entreprises, l'entrepreneuriat, la science, l'innovation ainsi que l'exportation et l'investissement<sup>2</sup> ».

---

<sup>1</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Mission*, <http://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/mission.php>

<sup>2</sup> Ministère de l'Économie et de l'innovation, *Mission et mandats*, <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/economie/mission-et-mandats/>

# Présentation de l'industrie des technologies médicales au Québec

Le marché mondial de l'industrie médicale est estimé à 350 milliards de dollars. L'industrie canadienne est principalement implantée au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique<sup>3</sup>. À lui seul, le marché de technologies médicales est évalué à 6,4 milliards de dollars au Canada, ce qui représente un peu moins de 2 % du marché mondial.

Le Québec quant à lui représente le tiers de l'industrie médicale canadienne et plus de 30 % des technologies médicales canadiennes approuvées par la *Food and Drug Administration* américaine provenant du Québec<sup>4</sup>. On estime que la taille du marché des technologies médicales au Québec représente environ le quart de la valeur canadienne, soit 1,5 G\$ par an. À l'échelle mondiale, le Québec représente donc 0,5 % du marché.

Le secteur des technologies médicales est donc majeur pour l'économie québécoise. Il représente ici plus de 12 000 emplois et est en constante croissance<sup>5</sup>. L'industrie compte 320 entreprises dont près des trois quarts sont des PME. Son essor dépend surtout de la capacité à innover, à fabriquer et à distribuer efficacement des produits qui font appel à des technologies complexes et variées incluant des dispositifs, des équipements, des fournitures et de la TIC Santé (applications, logiciels et technologies de communication). Le secteur fait d'ailleurs partie des secteurs stratégiques ciblés par le gouvernement.

Selon la typologie du MEI, l'industrie des technologies médicales est un des trois sous-secteurs qui forment ensemble le secteur des *sciences de la vie*. Avec près de 28 % du total des entreprises en sciences de la vie, le secteur des technologies médicales du Québec est celui qui comprend le plus grand nombre d'entreprises. C'est également le secteur qui a été le plus actif en création d'entreprises et d'emplois dans les dernières années, entre 1996 et 2014.

Il faut noter que, si on projette qu'en 2030 les dépenses publiques en santé au Québec atteindront 61,1 G\$, soit 13,5 % du PIB et 68,9 % des revenus totaux du gouvernement du Québec<sup>6</sup>, les dépenses en technologies médicales au Québec et au Canada ne représentent actuellement que 3,41 % de ces dépenses, soit 0,37 % du PIB, et sont en recul sur une base

<sup>3</sup> Industrie Canada, *Profil de l'industrie des appareils médicaux 2013*, [https://www.ic.gc.ca/eic/site/lsg-pdsv.nsf/fra/h\\_hn01736.html](https://www.ic.gc.ca/eic/site/lsg-pdsv.nsf/fra/h_hn01736.html) [consulté le 2 février 2016]

<sup>4</sup> MEDEC, *Profil de l'industrie des technologies médicales au Québec*, 2014

<sup>5</sup> SECOR/KPMG, *Valeur économique de la chaîne d'innovation en SVTS, actualisation de l'analyse de 2011*, rapport à Montréal InVivo, mai 2015

<sup>6</sup> CIRANO, Clavet et coll. *Les dépenses en santé du gouvernement du Québec, 2013-2030 : projections et déterminants*, 2013

par habitant<sup>7</sup>. Cette faible intensité du recours aux technologies de la santé place le Canada au 34<sup>e</sup> rang sur 66 pays, dont les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce portrait de l'utilisation des ressources de technologies médicales démontre que la réduction des dépenses qui y sont associées n'est en rien une piste de solution aux défis financiers du système de santé.

En somme, l'industrie des technologies médicales est une partie incontournable de l'offre de soins de qualité dans le réseau de la santé québécois, mais elle s'avère également majeure pour la vigueur économique du Québec. En ce sens, toute révision de l'organisation administrative du MEI ou de son bras financier, Investissement Québec (IQ), doit tenir compte des impacts sur la croissance et le développement de cette industrie unique.

---

<sup>7</sup> MEDEC *Profil de l'industrie des technologies médicales au Québec*, 2014

## Les éléments pertinents du projet de loi 27

Le projet de loi 27 vise à bien définir les responsabilités du MEI et IQ afin d'assurer un meilleur support en termes de développement économique au Québec.

À l'évidence, Medtech Canada accueille favorablement l'objectif du projet de loi, défini comme étant l'accroissement de l'efficacité et l'efficience du MEI, notamment en termes de soutien vis-à-vis la croissance des entreprises québécoises, le développement des marchés et le soutien à l'entrepreneuriat autant en sol québécois, canadien que sur la scène internationale.

Dans ce contexte, nous reconnaissons également la pertinence de la précision portée par le projet de loi au sujet de la mission et des responsabilités du ministre de l'Économie et de l'Innovation en ce qui concerne le commerce international et l'organisation du Ministère.

Par ailleurs, nous constatons que le projet de loi vient également modifier la *Loi sur l'Investissement Québec* afin de préciser la mission et de donner les outils législatifs pour augmenter l'efficacité et l'efficience de la société d'État. Encore une fois, l'objectif est d'offrir un meilleur support aux entreprises québécoises. Nous ne pouvons évidemment qu'être en accord avec cet objectif.

Entre autres, nous appuyons la volonté du projet de loi visant à ce que IQ soutienne le MEI dans la mise en œuvre de ses politiques, ses stratégies de développement et des programmes qu'il établit. Nous sommes aussi favorables à ce que IQ offre un accompagnement plus soutenu aux entrepreneurs, qu'il accroît sa présence en région et que le fonds social autorisé d'IQ soit augmenté.

En somme, Medtech Canada se positionne en faveur du principe du projet de loi et des objectifs qu'ils visent en matière de séparation des responsabilités, le tout dans le but de favoriser la croissance et le développement économique du Québec.

## Les limites du projet de loi 27

Bien que Medtech Canada accueille favorablement le principe du projet de loi 27, nous ne pouvons passer sous silence notre inquiétude voulant que cette pièce législative n'aboutisse qu'en réorganisation administrative au sein du MEI. En effet, la mise à jour des responsabilités du MEI et de IQ proposée par le projet de loi est un pas dans la bonne direction afin d'offrir aux entreprises d'ici un support adéquat pour rayonner autant à l'interne que sur la scène internationale. Cependant, nous sommes d'avis qu'un changement de culture au sein de ces deux organisations est essentiel à l'atteinte d'une solution durable et pertinente pour les entreprises québécoises.

En effet, bien que l'organisation du MEI et d'IQ soit revue, l'enjeu de l'arrimage entre deux cultures organisationnelles différentes doit être soulevé, en particulier quant à l'exercice efficace de métiers connexes, mais différents, comme la prospection d'investissements, l'accompagnement à l'exportation et le soutien des entreprises au Québec. C'est pourquoi nous croyons qu'un plan ambitieux de gestion du changement à l'interne doit être mis de l'avant.

Dans ce contexte, les recommandations proposées par Medtech Canada au sujet du projet de loi 27 visent donc à s'assurer qu'un changement de culture organisationnelle accompagne véritablement les mesures législatives présentées dans ce projet de loi.

## Recommandations de Medtech Canada

1. Que le MEI et IQ mettent en œuvre un ambitieux plan de gestion du changement à l'interne afin de maximiser les impacts positifs de ce projet de loi;
2. Qu'IQ sensibilise et accompagne les organismes publics du secteur de la santé, par exemple au moyen d'un programme « premier acheteur » pour les innovations québécoises, à rendre les marchés publics plus ouverts aux entreprises innovantes comme proposé par le Passeport Entreprises et la Stratégie québécoise des sciences de la vie (SQSV);
3. Doter IQ des moyens requis afin d'appuyer concrètement la SQSV pour faciliter l'intégration de l'innovation dans le réseau de la santé et des services sociaux;
4. Que le MEI et IQ jouent un rôle de leadership afin d'appuyer les secteurs stratégiques pour assurer une action gouvernementale cohérente et un meilleur dialogue entre le gouvernement et le secteur des technologies médicales, par exemple en se dotant d'une forte expertise sectorielle;
5. Assurer au seul accélérateur exclusivement dédié à la commercialisation des entreprises québécoises de technologies médicales, le CTS, le financement nécessaire pour la poursuite de ses activités à long terme;
6. Favoriser l'implantation d'un fonds de capital-risque spécialisé pour les technologies médicales comme énoncé dans la SQSV;
7. Lancer un programme pour couvrir les dépenses encourues pour la négociation d'ententes de distribution des technologies médicales exportatrices;
8. Poursuivre les efforts consacrés à la recherche collaborative et translationnelle, notamment par le consortium MEDTEQ et l'Institut TransMedTech;
9. Qu'IQ ou le MEI appuie financièrement une plateforme de mobilisation des PME en technologies médicales;
10. Poursuivre la participation active du MEI et renforcer celle de IQ à l'événement annuel Medtech Conference de Advamed de même qu'à l'initiative *The Coolest Hotspot*.